

SECTEUR 2. RUE DE PARC CARDON



Le site a vocation à accueillir une nouvelle offre de logements.

Les haies et talus existants, notamment sur les limites est et ouest, doivent être maintenus. Un traitement végétalisé des limites séparatives est à prévoir compte tenu de la proximité du site avec les axes de circulation.

Compte tenu de la configuration du site, chaque lot peut bénéficier de son propre accès au niveau de la rue de Parc Cardon. Seul le lot le plus au nord peut se relier directement à la rue de Bégard.

L'urbanisation de la zone peut se faire dans le cadre d'une ou plusieurs opérations, à condition de ne pas compromettre la réalisation de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du secteur.

Superficie :		0,74 hectare	
Répartition :			
100%	Habitat	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
Densité :		12 logements / hectare	
Nombre de logement (min) :		9	
Nombre de logements sociaux (min) :		0	
Système assainissement privilégié :		Collectif	
Programmation estimée :		2023-2027	